**Des dysfonctionnements dans l’organisation des épreuves communes de Première (E3C) :**

**Courrier à destination des représentants de la FCPE et des parents d’élèves du Lycée Lumière**

Les professeurs du Lycée Lumière estiment que la première session des épreuves communes de Première (E3C) qui doivent avoir lieu la troisième semaine de janvier, doit être annulée à cause d’importants dysfonctionnements liés à l’impréparation et à la précipitation du Ministère de l’Education nationale.

Les informations concernant le déroulement général de ces épreuves nous sont parvenues tardivement. Ainsi, la banque numérique des sujets nationaux n’a été accessible que le 9 décembre alors que le choix des sujets doit être effectif pour la semaine du 6 janvier. Le rectorat nous informe que cette banque « est vivante », c’est-à-dire que de nouveaux sujets devraient apparaître jusqu’à la date de choix des épreuves. Mais comment faire pour choisir des sujets adaptés aux élèves avec des délais aussi courts ?

Par ailleurs, le ministre de l’éducation avait promis que tous les élèves auraient accès à cette banque de sujets afin de pouvoir se préparer à ces épreuves, or il n’en sera rien cette année. Comment peuvent-ils se préparer dans de bonnes conditions ?

D’autre part, chaque matière concernée par les E3C se heurte à des difficultés spécifiques qui compromettent la réussite de nos élèves et le respect du principe d’égalité des chances.

**En Histoire-Géographie** :

Le choix des sujets est rendu difficile à l’heure actuelle pour plusieurs raisons.

* 1/4 des sujets doit être écarté, les outils informatiques fournis pour la correction n’étant pas adaptés à toutes les nouvelles épreuves : nous avons donc formé consciencieusement nos élèves à certaines capacités qui ne pourront pas être évaluées.
* Seuls deux sujets conviennent aux Premières technologiques sur une soixantaine inscrits dans la banque de donnée. En effet, les sujets proposés portent majoritairement sur 3 thèmes, alors que raisonnablement, à cette période de l’année, la majorité des lycées n’a pu traiter que deux thèmes.

D’autre part, la méthode de la question problématisée (nouvelle épreuve) n’a été transmise sur le site officiel Eduscol que le mercredi 11 décembre, nous empêchant de préparer correctement cette épreuve.

**En Mathématiques** :

Le choix des sujets est quasiment impossible à l’heure actuelle pour plusieurs raisons.

* Le découpage du programme en blocs (contenus et capacités à traiter dans une même partie) n’a été connu que le 14 octobre, soit un mois et demi après la rentrée, alors que les professeurs avaient consciencieusement mis en place une progression commune cohérente : les sujets proposés ne correspondent pas aux connaissances actuelles des élèves.
* Seuls 60 sujets sont disponibles sur les 160 promis.
* 28% des sujets correspond au programme d’une série non présente au lycée,
* 1 partie des sujets restants ne peut être choisi pour des raisons techniques (scan des copies).

 D’autre part, les élèves ne sont pas préparés de façon optimale car les professeurs ont dû les former à des connaissances non enseignées dans l’ancien programme de Seconde mais considérées comme acquises dans le nouveau programme de Première.

Enfin, la mise en place du mode examen pour la calculatrice est intenable. Les surveillants d’épreuve sont censés devoir maîtriser la procédure afin de vérifier pour chaque élève le bon usage de la calculatrice en cours d’épreuve.

**En langues**, des coquilles apparaissent dans les sujets et empêchent leur sélection. De plus, les outils techniques impérativement attendus pour le bon déroulement de l’épreuve ne sont ni fournis ni prévus par le rectorat.

Face à ces dysfonctionnements liés à l’improvisation du ministère de l’Education Nationale, nous estimons que la première session des E3C doit être annulée dans un souci de réussite et d’égalité pour nos élèves.